

FONDATION FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE L'AMIANTE

FONDATION EFA

- **LE THÈME DE L'AMIANTE MARQUE UN CHAPITRE DOULOUREUX DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE.**
- **LA FONDATION EFA A POUR MISSION D'ALLÉGER CETTE SOUFFRANCE.**
- **LA FONDATION EFA EST NÉE D'UNE INITIATIVE PRIVÉE. ELLE EST FINANCÉE PAR DES DONS ET SOUMISE À L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE DES FONDATIONS.**



**LA RAISON
D'ÊTRE DE LA
FONDATION EFA**



**« PLUSIEURS ANNÉES PLUS TARD,
MA MÈRE A SOUDAINEMENT ÉPROUVÉ
DES PROBLÈMES RESPIRATOIRES ;
ELLE NE SE SENTAIT PAS BIEN. ELLE EST
DÉCÉDÉE QUATRE MOIS PLUS TARD. »**

MADAME SANTALUCIA, PROCHE D'UNE PERSONNE MALADE

L'AMIANTE - LA FIBRE-MIRACLE AUX MULTIPLLES PROMESSES

- RÉSISTANT À LA CHALEUR ET À LA TRACTION, ISOLANT : L'AMIANTE PRÉSENTE DE NOMBREUSES CARACTÉRISTIQUES PROMETTEUSES.
- JUSQU'EN 1990, L'INDUSTRIE ET LA TECHNIQUE UTILISAIENT DONC CE MATÉRIEL FRÉQUEMMENT.

L'AMIANTE – LE DANGER SOURNOIS

- **LORS DE LA MANIPULATION DE L'AMIANTE, DES FIBRES DE L'ÉPAISSEUR D'UN CHEVEU SE FORMENT. ELLES PEUVENT CAUSER DES TUMEURS MALIGNES DANS LA PLÈVRE OU LE PÉRITOINE. MÊME APRÈS DES DÉCENNIES.**
- **LES PERSONNES CONCERNÉES SONT CONFRONTÉES À DE GRAVES PROBLÈMES. LEUR ESPÉRANCE DE VIE EST GÉNÉRALEMENT COURTE.**

L'AMIANTE – DE LONGS ADIEUX

- LA SUISSE A DONC INTERDIT LA FABRICATION ET L'IMPORTATION DE PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE EN 1990.
- DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE SOMMEILLENT TOUTEFOIS ENCORE DANS DE NOMBREUX BÂTIMENTS PLUS ANCIENS.

**150
PERSONNES
MEURENT
CHAQUE ANNÉE**

DES SUITES D'UNE MANIPULATION DE L'AMIANTE EN SUISSE.

SOURCE : SSAA, MALADIES PROFESSIONNELLES DES SALARIÉ·E·S EN SUISSE (2010-2019)





**CE QUE
FAIT LA
FONDATION EFA**

**LA FONDATION
EFA CONSEILLE
ET ACCOMPAGNE**



« EN COLLABORATION AVEC NOTRE RÉSEAU, NOUS OFFRONS AUX PERSONNES CONCERNÉES TOUT CE DONT ELLES ONT BESOIN POUR FAIRE FACE À LEUR SITUATION. »


**JOCELYNE GIANINI, CONSEILLÈRE EN PSYCHO-ONCOLOGIE
AUPRÈS DU CARE-SERVICE TESSIN**



UNE QUALITÉ DE VIE ACCRUE POUR LES PER- SONNES CONCERNÉES ET LEURS PROCHES

- **EN COLLABORATION AVEC LES LIGUES PULMONAIRES CANTONALES, LA FONDATION EFA A CRÉÉ UN CARE-SERVICE DANS LES CANTONS DE ZURICH, DE VAUD ET DU TESSIN.**
- **UN PERSONNEL FORMÉ AIDE LES PERSONNES CONCERNÉES ET LEURS PROCHES À FAIRE FACE AUX ÉNORMES DÉFIS PHYSIQUES ET PSYCHIQUES.**

LES PRÉOCCUPATIONS DES PERSONNES CONCERNÉES ET DE LEURS PROCHES



| | |
|---------|--|
| 20-25 % | INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE THÈME DE L'AMIANTE |
| 20 % | QUESTIONS PSYCHOSOCIALES |
| 20 % | QUESTIONS MÉDICALES SUR LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT |
| 15 % | ORIENTATION VERS UNE INSTITUTION |
| 10 % | INFORMATIONS SUR LA FONDATION EFA |
| 5 % | CHECK-UP MÉDICAUX ET MATÉRIEL D'INFORMATION |

SOURCE: CARE-SERVICE SUISSE ALÉMANIQUE

CONTACT

CARE-SERVICE SUISSE ALÉMANIQUE

+41 44 268 20 00

CARE-SERVICE@LUNGE-ZUERICH.CH

CARE-SERVICE SUISSE ROMANDE

+41 21 623 38 00

CARE-SERVICE@LPVD.CH

CARE-SERVICE TESSIN

+41 91 973 22 80

CARE-SERVICE@LEGAPOLM.CH

LA FONDATION

EFA OBTIENT

LA JUSTICE



**« OFFRIR SON AIDE EST UNE QUESTION
D'ATTITUDE ET NON DE CULPABILITÉ. »**

ANDERS HOLTE, MEMBRE DU CONSEIL DE FONDATION

MÊME MALADIE – DOUBLE CHARGE

- **LES MALADIES DUES À UN CONTACT PROFESSIONNEL AVEC L'AMIANTE SONT COUVERTES PAR L'ASSURANCE-ACCIDENTS.**
- **LES PERSONNES ÉTANT TOMBÉES MALADES À LA SUITE D'UN CONTACT AVEC L'AMIANTE DANS LE DOMAINE PRIVÉ NE BÉNÉFICIENT D'AUCUNE PRESTATION.**
- **AUX SOUFFRANCES PHYSIQUES ET PSYCHIQUES S'AJOUTENT AINSI DES SOUCIS FINANCIERS.**

UN SOUTIEN RAPIDE ET ÉQUITABLE

- **LA FONDATION EFA VEILLE À L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT FINANCIER DES PERSONNES CONCERNÉES DONT LA MALADIE N'EST PAS COUVERTE LÉGALEMENT PAR L'ASSURANCE-ACCIDENTS.**
- **TOUTE PERSONNE AYANT CONTRACTÉ UN CANCER DE LA PLÈVRE OU DU PÉRITOINE APRÈS 1996 À LA SUITE D'UN CONTACT AVEC L'AMIANTE PEUT SOLLICITER UNE AIDE FINANCIÈRE. LES MEMBRES DE LA FAMILLE PEUVENT ÉGALEMENT FAIRE CETTE DEMANDE.**
- **TOUTE PERSONNE QUI OBTIENT DES PRESTATIONS RENONCE EN CONTREPARTIE À ENTAMER D'AUTRES ACTIONS EN JUSTICE.**
- **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : [STIFTUNG-EFA.CH](https://www.stiftung-efa.ch)**

UNE SOLUTION RESPECTUEUSE POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES



LES PERSONNES CONCERNÉES ET LEURS PROCHES REÇOIVENT LE SOUTIEN PERMETTANT D'ALLÉGER LEUR SITUATION.



ELLES BÉNÉFICIENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE NON BUREAUCRATIQUE ET RAPIDE.



LES ENTREPRISES PROFITENT D'UNE SOLUTION RESPECTUEUSE QUI GARANTIT LA RECONNAISSANCE.



LA SOCIÉTÉ PEUT CLÔRE UN DOULOUREUX CHAPITRE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE.



**POURQUOI LA
FONDATION EFA 
A BESOIN DE
VOTRE SOUTIEN**



**« LA FONDATION FONCTIONNE. CE
QUI N'A FONCTIONNÉ QU'EN PARTIE
JUSQU'ICI, C'EST LE FINANCEMENT. »**

URS BERGER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

**100 MIO.
DE FRANCS**

LE MONTANT TOTAL DONT A BESOIN LA FONDATION EFA.

DONT

50 MIO.

DE FRANCS

D'ICI 2030.

**25,6 MIO.
DE FRANCS**

ONT ÉTÉ ENCAISSÉS JUSQU'ICI SOUS FORME DE DONS.

LA FONDATION EFA POURSUIT SA LUTTE

- **ELLE RECHERCHE L'ÉCHANGE RÉGULIER AVEC LES GROUPES-CIBLES.**
- **ELLE ACCROÎT SA NOTORIÉTÉ ET SA PERTINENCE PAR UNE COMMUNICATION CIBLÉE.**
- **ELLE INFORME SUR LES DANGERS DE L'AMIANTE.**

353 ARTICLES DANS LES MÉDIAS

- **ARTICLES DANS LES MÉDIAS POPULAIRES
ET SPÉCIALISÉS DEPUIS 2017**

2021 – LES APPELS À LA SOLIDARITÉ

- **DANS LE CADRE DE DIALOGUES SOLIDAIRES AVEC LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX ALAIN BERSET ET GUY PARMELIN, LA FONDATION EFA RAPPELLE AUX BRANCHES CONCERNÉES LEUR RESPONSABILITÉ SOCIALE.**
- **LES ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES PROMETTENT LEUR SOUTIEN.**

2022 - THERE-FOR-YOU.COM

- EN 2022, LA FONDATION EFA LANCE UNE INITIATIVE DE CROWDDONATING SUR LA PLATEFORME [THERE-FOR-YOU.COM](https://there-for-you.com).

2023 – L'ARTICLE 67B LAA

- **EN 2023, LE CONSEIL FÉDÉRAL PROPOSE UN NOUVEL ARTICLE DANS LA LOI SUR LES ACCIDENTS PROFESSIONNELS. CET ARTICLE 67B DOIT PERMETTRE À LA SUVA DE SOUTENIR LA FONDATION EFA À L'AVENIR.**

2024 – L'OFFENSIVE

- **EN 2024, LA FONDATION EFA LANCE UNE GRANDE OFFENSIVE DE COMMUNICATION.**

**NOUS SOMMES
LÀ PARCE QU'ON
A BESOIN DE
NOUS.**

UNE CAMPAGNE À GRANDE ÉCHELLE

- **ELLE EMPLOIE TOUTE LA GAMME DE LA COMMUNICATION, DES RELATIONS PUBLIQUES ET DU LOBBYING.**
- **ELLE ATTIRE L'ATTENTION TOUT AU LONG DU PROCESSUS LÉGISLATIF.**

LES OBJECTIFS DE L'OFFENSIVE

- **L'OFFENSIVE FACILITE LA DÉCISION DE L'ADAPTATION DU PARAGRAPHE 67B LAA.**
- **ELLE AUGMENTE LA PERTINENCE DU THÈME – EN SUISSE ROMANDE ET AU TESSIN ÉGALEMENT.**
- **ELLE PROMEUT LES ALLIANCES AVEC DES ASSOCIATIONS DE VICTIMES ET DU DOMAINE DE LA SANTÉ.**
- **ELLE FAIT CONNAÎTRE DAVANTAGE LA FONDATION EFA AUPRÈS DE TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR DE LA SANTÉ.**
- **ELLE INFORME LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.**

2026

- **EN 2026, LE NOUVEL ARTICLE 67B LAA POURRAIT ENTRER EN VIGUEUR.**
- **LE SOUTIEN AUX PERSONNES CONCERNÉES ET À LEURS PROCHES SERAIT AINSI GARANTI À LONG TERME.**



**« LA FONDATION A GAGNÉ EN IMPOR-
TANCE. CELA DONNE DE L'ESPOIR. »**

URS BERGER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

VOTRE DON POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET PLUS DE JUSTICE

- **NOTRE COMPTE POUR LES DONS :**
IBAN: CH15 0024 3243 9570 8102 H
UBS SWITZERLAND AG
FONDATION FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE L'AMIANTE
C/O UNION SYNDICALE SUISSE
MONBIJOUSTRASSE 61, 3007 BERNE

LA FONDATION EFA – LES DÉBUTS

- 2015** LE CONSEILLER FÉDÉRAL ALAIN BERSET CONVOQUE UNE TABLE RONDE RÉUNISSANT DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉCONOMIE ET DE LA POLITIQUE.
- 2016** LES PARTICIPANTS TRANSMETTENT LA PROPOSITION POUR LA CONSTITUTION D'UN FONDS EN VUE D'INDEMNISER LES VICTIMES DE L'AMIANTE.
- 2017** LA FONDATION EFA VOIT LE JOUR OFFICIELLEMENT. CAPITAL DE DÉPART 6 MILLIONS DE FRANCS.
- 2018** LE PARLEMENT EXIGE UNE PROLONGATION À 20 ANS DU DÉLAI DE LA PRESCRIPTION POUR LE DROIT DE RECOURS EN CAS DE DOMMAGES CORPORELS. LE PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE L'AMIANTE EST AINSI CONFIE À LA FONDATION EFA.

LE CONSEIL DE FONDATION



PRÉSIDENT : URS BERGER
ANCIEN PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LA MOBILIÈRE



VICE-PRÉSIDENT : MARKUS JORDI
PRÉSIDENT DE LA HAUTE ÉCOLE
SPÉCIALISÉE DU NORD-OUEST
DE LA SUISSE (FHNW)

LE CONSEIL DE FONDATION



JAN MÜHLETHALER
MEMBRE DE LA DIRECTION
DE L'ASSOCIATION SUISSE
D'ASSURANCES (ASA)



ANDERS HOLTE
ANCIEN PDG D'ETERNIT
(SUISSE) SA

LE CONSEIL DE FONDATION



GABRIELA MEDICI
**CO-DIRECTION DU SECRÉTARIAT DE
L'UNION SYNDICALE SUISSE (USS)**



MARCO FORTE
**REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION
POUR LES VICTIMES DE L'AMIANTE
ET LEURS PROCHES (VAO)**

LE CONSEIL DE FONDATION



LEONOR RUFFIEUX
REPRÉSENTANTE DE LA CAISSE
NATIONALE D'ASSURANCE EN CAS
D'ACCIDENTS (SUVA)

LE COMITÉ CONSULTATIF



ALEXANDRA MOLINARO
REPRÉSENTANTE DE L'OFFICE
FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE
(OFSP)

LA DIRECTION



STEPHANIE SCHÜRCH
DIRECTRICE DE LA
FONDATION EFA

Stiftung Entschädigungsfonds für Asbestopfer

Fondation Fonds d'indemnisation
des victimes de l'amiante



Fondazione Fondo per le
vittime dell'amianto

Foundation compensation fund for asbestos victims